

Shore à l'exclusion des habitants de l'île.

On prétend qu'en vertu d'un arrangement à intervenir entre les deux puissances plus haut nommées, la France abandonnerait ses droits à Terre-Neuve, en échange de l'abandon, de la part de l'Angleterre, des intérêts qu'elle peut posséder en Tunisie.

Si ces négociations aboutissent, on prévoit déjà que l'entrée de Terre-Neuve dans la confédération canadienne sera un fait bientôt accompli.

Système métrique Nous nous louons fort, comme d'ailleurs le font les Etats-Unis, de notre système décimal de monnaie. C'est déjà un grand pas vers le système métrique, mais le plus difficile n'est pas fait. Un jour, il en faudra venir là cependant et modifier nos poids et nos mesures pour la plus grande simplification de nos calculs et l'extension de nos exportations au dehors.

Parmi les grandes nations, trois seulement ont résisté jusqu'à présent à adopter ce système simple, rationnel et commode, ce sont : l'Angleterre, les Etats-Unis et la Russie. Ces trois puissances se sont laissées devancer par des nations telles que le Japon, la Turquie et la Perse.

L'Angleterre, comme nous l'avons déjà dit, il y a quelque temps, ne tardera pas à mettre de côté les aires, la verge, les pieds, les pouces, la livre et les onces pour ne parler que des poids et des mesures; en échange, la France adoptera pour sa cartographie le méridien de Greenwich.

Aux Etats-Unis, il se fait un fort mouvement en faveur du système métrique et nous voyons, à la tête des promoteurs de l'idée, les organes les plus influents du commerce et de la littérature.

En Russie, il suffit d'un ukase impérial pour que d'un moment à l'autre, et dans toute l'étendue de l'empire le système métrique soit déclaré légal à l'exclusion de tout autre.

LA PALISSADRE

On ne connaît pas bien la nature de l'arbre qui produit ce bois précieux, parce qu'il n'arrive guère en Europe que débité. Cependant, d'après les dernières découvertes, les savants sont d'accord pour l'attribuer au *Jacaranda mimosafolia*, de la famille des Bignoniacées. Cet arbre croît dans les forêts de la Guyane et dans celle de l'Amérique

du sud. Il est connu dans le commerce sous le nom de *Bois violet* et on le nomme aussi mais à tort *bois de Ste-Lucie*.

Le Palissandre n'est très recherché que depuis peu d'années, mais on l'emploie dans de fortes proportions et il justifie absolument, par ses qualités, la faveur dont il jouit. Sa teinte est d'un beau brun foncé avec des nuances violettes et un peu fauves, traversées irrégulièrement par des bandes noires plus ou moins larges.

Malgré cette couleur sombre, la transparence du bois est assez grande pour laisser parfaitement apprécier la délicatesse et le tissu des fibres. Il prend avec facilité le plus beau poli et répand une odeur suave. Aucun bois n'est plus propre aux incrustations, ses grandes dimensions l'y disposent en le rendant capable de fournir des fonds de la plus grande beauté, et sa texture s'y prête en lui permettant de se tailler et de se laisser inciser avec toute la netteté désirable. On y découpe des arabesques, des feuillages, des rinceaux, puis on y incruste des filets de marronnier qui, par leur blancheur, tranchant sur le fond sombre du bois, rappellent la splendide incrustation d'ivoire sur chêne usitée dans les salons aristocratiques de nos pères. On incruste aussi le palissandre avec des ornements de cuivre ciselé. Pour les parties très délicates, on incruste en quelque sorte, par un ingénieux artifice, le palissandre dans le cuivre, c'est-à-dire qu'on creuse le métal et puis qu'on le remplit avec un mastic composé de poussière de palissandre et de colle forte qui produit l'illusion et représente parfaitement l'effet d'un bois qu'on aurait découpé en dentelle.

Le prix du palissandre est d'environ 100 francs les 100 kilog. à Paris, mais ce prix varie beaucoup suivant la qualité, car il y a du choix selon la teinte et la netteté des nervures, mais il y en a bien moins que pour le bois d'acajou.

(L'Echo Forestier)

ECONOMIES MUNICIPALES

Nos échevins se trouvent en présence d'un déficit de \$220,000 en chiffres ronds; il faut naturellement songer à le faire disparaître par des économies et non par un emprunt qui ne ferait qu'aggraver la situation, sinon pour le présent, du moins pour l'avenir.

Le comité des finances est à l'œuvre et nous ne le féliciterons pas au-

jourd'hui des moyens suggérés pour joindre les deux bouts; ils ne sont ni justes, ni heureux, et nous étions en droit d'attendre de son président, généralement mieux inspiré, un autre projet que celui de réaliser des économies sur le dos d'employés qui ont besoin de tout leur salaire pour vivre et faire vivre leur famille. Tous ne sont pas grassement rétribués et vouloir faire subir à tous, sans exception, une même diminution proportionnelle, n'est pas équitable.

Il y a mieux à faire et le comité des finances le sait mieux que personne, puisque seul, il prépare le budget des dépenses. Il a donc en mains tous les documents qui lui permettent d'asseoir un jugement solide sur les dépenses nécessaires, simplement utiles et inutiles.

La proposition du maire de destituer en bloc tous les employés de la ville pour ensuite faire de nouvelles nominations en réduisant le personnel et en diminuant les salaires, est une mesure radicale qui n'a pas demandé beaucoup de travail ni de frais d'imagination, mais qui emprunte un caractère de gravité exceptionnelle à l'excès même de son radicalisme.

En outre, il n'est nullement humain de jeter sur le pavé, en plein cœur d'un hiver rigoureux, des gens qui ne sauraient être tenus responsables des extravagances commises dans le sein même du Conseil de l'Hôtel de Ville et qui, par le temps de crise que nous traversons, chercheraient en vain un emploi.

S'il y a des sinécures, il faudra les supprimer; mais, avant de congédier une partie du personnel, il y a d'autres économies à réaliser, le Comité ne l'ignore pas.

Ce n'est pas le tout que de rechercher les honneurs; il faut aussi, à l'occasion, payer de sa personne et mériter la confiance que des promesses de *hustings* ne justifient pas toujours.

N'importe qui aurait pu proposer les moyens mis en avant au comité des finances et le public, tout en n'exigeant pas des traits de génie de nos échevins,—le génie ne court pas les chemins—exige d'eux qu'ils administrent les finances de la ville avec économie, intelligence et discernement, sans injustice comme sans faveur pour personne.

L'heure est critique; la situation, si difficile soit-elle, n'est pas encore irrémédiable; la parole est à ceux qui veulent faire quelque chose et qui ont quelque chose dans la tête; quant aux autres, le moins qu'on puisse leur demander est le silence.